

Ansinfos

n° 276



Philippe Saive,

ECHEVIN DES TRAVAUX, DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DU PATRIMOINE :

Le printemps arrive, le Saive monte...

Pages 12 - 13

Merci Johnny

2

Police

6

Un nouveau terrain synthétique

12

Concours Liège-Bastogne-Liège

24



L'Echevinat de la Culture et le Centre culturel d'Ans
en collaboration avec le Vintage Festival présentent

Merci Johnny !

Thierry chante Johnny



Vendredi 16 mars ²⁰¹⁸ à 20h30

Au centre culturel d'Ans
Place des Anciens Combattants
4432 Alleur - 04/247 73 36



Hommage à Johnny Hallyday par Thierry Luthers et ses musiciens
1^{ère} partie : Rock'n Roll, Country and Rockabilly...



au profit de la Fondation contre le cancer

Entrée : 10 € (concert «debout»)

BILLETTERIE EN LIGNE : www.centreculturelans.be

PREVENTE : Hôtel communal d'Ans - 04 247 72 11





Sommaire

Merci Johnny avec Thierry Luthers	2	Apprendre les gestes qui sauvent	14
Sommaire	3	Une prime communale pour l'isolation des toitures	15-16
Reprise de « Je cours pour ma forme	4-5	Une prime pour le désherbage	17
Police : Enquête « Moniteur de sécurité	6	Un nouveau terrain synthétique	18
Etat civil, jubilaires	7	Le Taxi social, un outil simple et efficace . . .	19
A votre service, l'équipe Info-Pressé	8	Obsolescence programmée	20
A vos agendas, la Ludothèque fête ses 20 ans Expo Triki	9	Les échos du Conseil	21
Agenda communal	10-11	Ils se sont installés à Ans	22
Le Patrimoine immobilier, un entretien nécessaire	12	Grande chasse aux œufs et jumping à Ans . .	23
La Commune veille à ses voiries	13	Liège-Bastogne-Liège – Concours VIP	24



La commune d'Ans au service de ses citoyens

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale.

Le numéro vert **0800 43 000** répond à vos attentes quels que soient vos questions ou les services concernés.

Ce numéro vert, entièrement **gratuit** est accessible du **lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, vendredi de 9 h à 12 h (hors jours de fermeture de l'Administration communale).**

Une adresse de courrier électronique ans-nouveau@ans-commune.be est également à votre disposition.



*Grégory Philippin, Bourgmestre
en charge des Sports :*

Reprise de « **Je cours pour ma forme** » à Anserme le Mercredi **21 mars 2018**

« Un esprit sain dans un corps sain »

Qu'on l'appelle jogging ou running, la pratique de la course à pied n'est plus un phénomène de mode : c'est un phénomène de société !

Chacun a pris conscience de la nécessité de prendre soin de son corps : on y parvient en « mangeant bien » mais aussi en « bougeant bien ».

Sport d'endurance, le jogging sollicite de façon régulière les systèmes cardio-vasculaire et respiratoire, améliorant ainsi le rythme cardiaque et le souffle.

En permettant de brûler des calories, il favorise la perte de poids.

Le jogging est également le plus naturel et le moins coûteux des remèdes anti-stress !

La communauté scientifique s'accorde pour en reconnaître les bienfaits : des chercheurs danois ont démontré que sa pratique, à raison d'une sortie d'au moins une heure par semaine, augmente l'espérance de vie d'environ 6 années !

Comme tout sportif, le joggeur est cependant exposé à des risques : de blessures... et surtout de découragement !

Un encadrement adéquat et les conseils de moniteurs compétents sont incontestablement des atouts pour une initiation réussie à cette pratique sportive..

A Anserme, l'équipe d'animateurs rassemblée autour de Grégory Philippin, José Istaz et Celso Lopez propose un programme structuré et adapté aux objectifs de chacun.

4 niveaux sont proposés :

0 – 5 kms : Pour les débutants ! Aucune compétence sportive n'est requise : on part de zéro ! Pas d'élitisme ni d'esprit de compétition ! L'objectif est de parvenir à courir, sans marquer d'arrêt, une distance de 5 kms au terme de la session.

5 – 10 kms : Par un entraînement progressif qui inclura quelques phases de travail en résistance, on visera à atteindre le seuil des 10 kms.

En fin de session – pour le fun et la découverte, sans se focaliser sur la performance – on proposera de participer à un « vrai » jogging dans la région liégeoise.

10 + vitesse : Ce programme est accessible à tous les joggeurs capables de courir 10 kms et qui souhaitent progresser et améliorer leurs performances. Le but n'est pas d'être meilleur que les autres... mais de devenir meilleur que soi-même !





Découverte : Une spécificité ansoise ! Emmené par François Santos-Rey, un groupe courant à allure modérée ira à la rencontre de diverses richesses du patrimoine de notre belle commune. 8 km vous attendent à chaque sortie. Vous partirez à la rencontre des 600 ans de Denise (la cloche de la Chapelle de Hombroux), des souterrains d'hier et d'aujourd'hui, des sites remarquables, des lieux dits, des lieux insolites, des auteurs, héros et artistes locaux, de nos richesses en somme ...

Début de la session : Mercredi 21 mars à 19h.

Durée de la session : 13 semaines, chaque fois le mercredi à 19h. L'entraînement dure une heure environ. Les participants sont invités à compléter cette activité par une ou deux séances hebdomadaires supplémentaires ; un programme leur est remis pour les aider à planifier leur activité. Un entraînement en groupe est proposé tous les lundis soirs à 19h.

On termine par un test et une remise de diplômes. Le mercredi 13 juin.

Lieu : Complexe sportif « François Heine » (Hall de tennis), Route Militaire 401 à 4432 Alleur.

Coût de l'inscription : 25,00€, incluant une assurance annuelle pour la pratique encadrée du jogging.

Une remarque importante :

En dehors de la session, on continue de courir tous les lundis et mercredis à 19h, au départ du Hall de tennis d'Alleur.

Des groupes sont formés en fonction du niveau des participants.

Tout le monde est le bienvenu !

Renseignements et contacts :

José ISTAZ – 0498 63 40 59 – jose.istaz@teledisnet.be





*Grégory Philippin, Bourgmestre
et Président de la Zone de Police :*

Zone de police ANS/ST-NICOLAS : Lancement de l'enquête « **Moniteur de sécurité** » auprès de la population !



Police

Dans le cadre de l'élaboration du prochain plan de sécurité, il est important de connaître l'opinion des citoyens sur la sécurité et le fonctionnement de la police dans l'optique de pouvoir développer une gestion qui tienne compte, le mieux possible, des attentes de la population.

C'est pourquoi, Grégory PHILIPPIN, bourgmestre d'ANS et Président de la zone de police ainsi que Jacques HELEVEN, bourgmestre de SAINT-NICOLAS ont décidé de participer à cette enquête.

De quoi s'agit-il ?

Le **Moniteur de sécurité** est une enquête menée auprès de la population à propos de différents thèmes en matière de sécurité. Cette enquête interroge le citoyen sur son sentiment d'insécurité, sur les problèmes de quartier, sur la prévention, sur la

victimisation et sur la qualité des actions des services de police. L'initiative est organisée par la police, en collaboration avec le SPF (Service public fédéral) Intérieur et les autorités locales.

Les informations qui seront recueillies contiennent des indicateurs précieux pour l'élaboration de la politique de sécurité de votre commune. Par conséquent, nous vous demandons de réserver un accueil favorable à ce Moniteur de sécurité en prenant le temps nécessaire pour répondre aux questions de l'enquête. Votre collaboration est donc d'une grande importance. Vous pouvez participer simplement en complétant le questionnaire, soit en ligne sur internet, soit dans la version sur papier. Vos réponses seront traitées de façon totalement anonyme.

D'un point de vue pratique, les différents questionnaires concernant le Moniteur de sécurité seront diffusés à partir de la mi-mars de cette année. Les personnes sélectionnées selon un échantillon statistique aléatoire recevront les formulaires relatifs à l'enquête dans leur boîte aux lettres. Les résultats sont attendus pour le début de l'année 2019 afin qu'ils puissent être inclus dans les différents plans politiques.

D'avance merci pour votre participation!

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, du Logement, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets, des Sports, du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat)
Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be

Permanences : le mardi sur rendez-vous.





Thomas Cialone, Premier Echevin
et Officier de l'Etat civil

Etat-civil

NAISSANCES

Mercante Salvoni Sophie	17/12/2017	Hasirci Noham	4/01/2018	Thomas Bruls Eden	25/01/2018
Ural Ahmed	17/12/2017	Brenart Kassim	5/01/2018	Bytyqi Jon	31/01/2018
Shala Muhamed	17/12/2017	El Yassini Nour	9/01/2018	Godfroi Andrea	1/02/2018
Mathy Loris	18/12/2017	Schluntz Yanis	9/01/2018	Rrustemi Rita	4/02/2018
Regnier Apolline	19/12/2017	Ben Kahla Miral	10/01/2018	Poulain Maxence	5/02/2018
Preudhomme Maxime	21/12/2017	Kouider Hafssa	11/01/2018	Tukumbane Kabasele Sacha	8/02/2018
Rillaert Fayt Angy	21/12/2017	Oben Neslie	11/01/2018	Lemoine Hugo	9/02/2018
Sciuto Séléna	23/12/2017	Rosati Pierre	11/01/2018	Allushi Emili	9/02/2018
Oueslati Mina	27/12/2017	Katusele Kanyonyo Isciana	15/01/2018		
Dumoulin Nicolas	28/12/2017	Khaled Sonia	17/01/2018		
Callier Alexis	28/12/2017	Varagone Milan	17/01/2018		
Callier Martin	28/12/2017	Ismaili Leandro	18/01/2018		
Dubois Célia	30/12/2017	Cornet Julien	20/01/2018		
Régimont Émilie	31/12/2017	Stregnaerts Elena	22/01/2018		
Ahmeti Dorela	2/01/2018	Drogmans Alice	22/01/2018		



MARIAGES

Durant Maurice et Théodore Annick	23/12/2017	Médaerts Jean-Pierre et Moraux Christel	27/01/2018	Greco Steve et Clerbois Virginie	10/02/2018
Özkan Bünyamin et Şahin Mervan	23/12/2017	George Eric et Corroy Maria	03/02/2018	Ledouble Jean Louis et Adekambi Hortense	17/02/2018
Delporthe Annick et Colinet Daniëlle	18/01/2018	Berisa Senad et Berisha Ajshe	09/02/2018		

DÉCÈS

Fivet Emile, 7/12/31 - 18/12/17	Alleur	Berlo Laure, 25/10/29 - 12/01/18	Alleur	Ficht Carmen, 25/10/26 - 26/01/18	Alleur
De Goes Alain, 17/05/55 - 20/12/17	Ans	Seny Albert, 13/06/35 - 12/01/18	Ans	Raquet Pol, 19/07/38 - 27/01/18	Alleur
André Yvonne, 16/01/23 - 23/12/17	Alleur	Hella Louis, 24/11/38 - 13/01/18	Alleur	Weertz Guillaume, 18/04/44 - 27/01/18	Ans
Noël Claudette, 16/09/31 - 23/12/17	Alleur	Dejong Ernest, 30/05/35 - 14/01/18	Alleur	Petitjean Elisabeth, 6/12/25 - 29/01/18	Alleur
Parra Gonzalez Isabel, 16/07/33 - 23/12/17	Alleur	Vanhees Thierry, 19/03/58 - 17/01/18	Ans	Fays Gilberte, 30/08/33 - 29/01/18	Alleur
Gavray Aimée, 10/10/25 - 24/12/17	Alleur	Beets Theodora, 20/05/26 - 18/01/18	Alleur	Paque Marie, 16/03/57 - 29/01/18	Alleur
Malchair Lucienne, 3/03/31 - 25/12/17	Ans	Paolini Chiarina, 9/06/27 - 18/01/18	Ans	Closset René, 27/02/46 - 2/02/18	Alleur
Honshoven Roger, 6/03/36 - 26/12/17	Ans	Timmermans Joannès, 26/02/28 - 18/01/18	Ans	Courard Elise, 20/07/27 - 7/02/18	Alleur
Beaufort Marguerite, 9/06/30 - 28/12/17	Ans	Mathieu Denise, 22/03/30 - 18/01/18	Loncin	Sabatini Anna, 9/08/32 - 10/02/18	Ans
Krings Maria, 4/04/41 - 30/12/17	Ans	Schoubben Pierre, 25/07/27 - 19/01/18	Alleur	Konikiewicz Luba, 15/04/46 - 11/02/18	Ans
De Meyer Elza, 3/11/40 - 1/01/18	Ans	Anelli Tommaso, 21/07/47 - 19/01/18	Ans	Voncken Suzanne, 14/04/37 - 13/02/18	Loncin
Gillet Léa, 2/04/22 - 3/01/18	Loncin	Rooseleir Marie, 29/11/63 - 20/01/18	Ans	Bomerson Francine, 31/12/29 - 14/02/18	Alleur
Mors Gaëtan, 1/08/78 - 3/01/18	Alleur	Collinet Léopold, 8/06/41 - 21/01/18	Ans	Mosbeux Denise, 12/06/30 - 14/02/18	Alleur
Deltour Elisabeth, 21/09/37 - 9/01/18	Loncin	Andreazza Maria, 7/05/34 - 22/01/18	Alleur	Dohmen Arsène, 22/12/27 - 16/02/18	Alleur
Royen Robert, 21/05/45 - 9/01/18	Loncin	Joaris Pascal, 16/09/58 - 22/01/18	Alleur	Mercelis Adelais, 22/03/21 - 18/02/18	Loncin
Demblon Nicolas, 19/03/30 - 10/01/18	Alleur	Detise Elisabeth, 6/01/21 - 25/01/18	Alleur		

JUBILAIRES



Les époux LORIA-ALFONSO,
couple jubilaire de ce 18 janvier.



Les époux NOEL-JASPART,
couple jubilaire de ce 3 février.



Les époux AENGEVELD-MOORS,
couple jubilaire de ce 10 février.

Thomas Cialone, Premier Echevin et Officier de l'Etat civil
Contact : 04/247.72.90-91 - Courriel : murielle.paquot@ans-commune.be.



Thomas Cialone, Premier Echevin :

A VOTRE SERVICE !

Le Service Info-Presse

Créé en 1983, le Service Info-Presse de la commune avait à l'époque pour mission d'informer les citoyens sur les services administratifs ainsi que sur les événements de toute nature qui avaient lieu sur le territoire communal et ce notamment à travers le journal « Ans-Infos ».

Les plus anciens et les plus assidus auront sans nul doute pu constater l'évolution du journal, qui progressivement est passé du noir et blanc avec une couleur à la quadrichromie...

Evolution oblige, le Service a dû s'adapter aux nouvelles technologies et alimente depuis près d'une dizaine d'années, le site internet qui est le reflet virtuel de ce qui se passe dans votre commune. Ce même service est omniprésent lors des manifestations ansoises, qu'elles soient culturelles, sportives ou à caractère social ainsi que lors de l'inauguration de nouveaux commerces. Reportages photographiques et rédactionnels, le Service est souvent sur tous les fronts. Rien qu'en 2017, l'équipe du Service Info-Presse a couvert médiatiquement plus de 250 événements.

Composée de 3 agents, le Service s'occupe également des contacts avec la presse locale et des Relations publiques avec

nos partenaires publics ou privés. Organisation de conférences de presse, de campagnes de promotion pour les activités communales, tous services ou échevinats confondus, participation à l'organisation d'événements au niveau présentation, prises de photos y compris à caractère social pour notamment les cartes d'identité des personnes âgées dans l'incapacité de se déplacer, les tâches de ce Service sont particulièrement variées et nécessitent une implication quotidienne 7 jours sur 7 car comme vous le savez en tant qu'Ansoise ou qu'Ansois, votre commune ne dort jamais... Si à l'heure actuelle, communication rime avec interconnectivité sur le net à travers les réseaux sociaux, il n'en reste pas moins que de nombreuses personnes (sans distinction d'âge) veulent conserver des informations officielles sur des supports traditionnels tels que le papier.

Enfin, ce même Service Info-Presse a également dans ses compétences, l'organisation du Call-Center communal en cas de crise majeure dans le cadre de la planification d'urgence afin de pouvoir répondre au mieux, aux inquiétudes éventuelles de la population et optimiser l'aide apportée à celle-ci.

Service Info-Presse : Jean Michel Killesse - 04 247 72 17
Mail : jean-michel.killesse@ans-commune.be



Thomas Cialone, Premier Echevin, Officier de l'Etat civil en charge de la Culture, du Tourisme, du Patrimoine culturel et classé, du Personnel, de la Population, de la Communication, de l'Informatique.

Contact : 04 247 72 04 – Fax 04 247 72 72 | Courriel : thomas.cialone@ans-commune.be

Permanences : Tous les jours sur rendez-vous

Bernadette **TRIKI**



4 au 27 mai 2018
de 14 h à 18 h du mardi au dimanche

CHÂTEAU de WAROUX

Rue de Waroux, 301 - 4432 ALLEUR-ANS
EXPO 04 247 72 73 ENTREE LIBRE



Bernadette Triki expose

La peinture de **Bernadette TRIKI** est un cheminement vers l'équilibre intérieur, une stimulation et un apaisement de l'esprit.

Allant de la fusion à la tendresse, de la passion à la douceur, toutes les émotions et les couleurs s'expriment avec maîtrise et puissance sobre.

A épingler : samedi 26 mai :
soirée concert avec Vincent
Gullo et création artistique avec
Bernadette Triki



La ludothèque d'Ans fête ses **20 ans**

Fruit d'un partenariat entre la Commune d'Ans et la Ligue des Familles, la ludothèque d'Ans fêtera ses 20 ans d'existence les 24 et 28 mars 2018. Au programme : animations, verre de l'amitié, concours et prêt gratuit pour les emprunteurs.

Les atouts du jeu de société ne sont plus à démontrer : activité conviviale par excellence, le jeu procure un agréable moment de détente en famille ou entre amis. Il permet aux joueurs de mobiliser de nombreux mécanismes cognitifs et leur donne l'occasion de vivre des valeurs telles que la solidarité ou la découverte de l'autre. À toutes ces qualités, les ludothèques en ajoutent encore et non des moindres : le service de prêt donne la possibilité de mettre à la disposition de chacun des jeux de qualité pour un coût très modique. Cela permet d'une part l'accessibilité à toutes les familles, et d'autre part, constitue un acte citoyen qui va à l'encontre du gaspillage et du « consommer à tout prix ».

Ce sont ces valeurs qui animaient les fondatrices de la ludothèque d'Ans, membres de la Ligue des Familles, lorsqu'elles eurent l'idée de mettre en place ce projet. Créée en janvier 1998 grâce à un partenariat entre la Commune d'Ans et la Ligue des Familles, la ludothèque d'Ans, baptisée La cave de Ludo en raison de sa situation au sous-sol de la Bibliothèque Arsène Soreil, connaît au fil des années un succès qui va croissant.

Avec le temps, la collection de La cave de Ludo s'est peu à peu étoffée. Aux jeux de société sont venus s'ajouter de grands jeux en bois - un must pour égayer les fêtes de famille et les fancy-fairs - et des jeux pédagogiques, particulièrement prisés par les enseignant(e)s et les logopèdes. Actuellement, ce sont près de 1550 jeux qui remplissent les rayonnages. Différents classements (par âge et par type de jeux) permettent aux emprunteurs de tirer le meilleur profit de ces ressources. Dans la mesure de ses disponibilités, l'équipe des ludothécaires, tous bénévoles, peut se mobiliser pour répondre aux demandes des écoles qui souhaitent une animation autour du jeu, ainsi que lors d'activités publiques (Mai en couleurs, Journée sans voiture...).

À l'occasion des 20 ans de la ludothèque, différentes manifestations auront lieu durant la dernière semaine de mars 2018 : réception officielle, verre de l'amitié, animations pour les emprunteurs les samedi 24 et mercredi 28 mars, concours pour petits et grands et prêt gratuit durant tout le mois de mars.

On n'a pas fini de s'amuser à Ans !

Ludothèque La cave de Ludo

Rue Walthère Jamar, 168 - 4430 Ans
04 247 73 56 pendant les heures d'ouverture
cave.de.ludo@gmail.com

Ouvert le mercredi de 14 h à 16 h (sauf juillet-août) et le samedi de 10 h à 12 h. Conditions d'emprunt : inscription gratuite ; location : 0,50 € par jeu pour 2 semaines.

AGENDA ANSOIS

Vendredi 9 mars à 20 h 30

Bal folk, avec La compagnie d'Elias

Centre culturel d'Ans,
Infos : www.rzf.be, Prix : 8€ / 5€ (étudiants) / Gratuit pour les moins de 12 ans. / Carte de membre RZF (1,5€)

Samedi 10 mars à 20 h 30

Grand concert de printemps



Centre culturel d'Ans.
Prix d'entrée : 12€ - 10€ en prévente (Centre culturel d'Ans). Une organisation du Centre Culturel d'Ans, de la Commune d'Ans avec la collaboration d'Art et Vie et de la Province de Liège

Dimanche 11 mars à 15 h 00

Nouveaux talents de l'art lyrique, finale du concours de chant lyrique 2018.

Château de Waroux, rue de Waroux 301, 4432 Alleur
Entrée : 10€, étudiants 5€.

Du 12 mars au 30 mars

Exposition de Mélanie Rutten, auteure pour enfants,

Bibliothèque A Soreil, rue w Jamar, 168, exposition accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Lundi 12 mars de 19 h 30 à 21 h 30



BIMZ - Cuisine Zéro déchet - Desserts anti-Gaspi

Centre culturel d'Ans.
Tarif : 5€ (prévente & membre CcAns) / 7€ sur place

Mercredi 14 mars 2018, de 15 h 30 à 16 h Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168
Gratuit



Jeudi 15 mars, de 15 h 30 à 16 h.

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque de Xhendremael, Place de l'Église, 1
Gratuit

Jeudi 15 mars, de 9 h 30 à 12 h

Lectures Plurielles : rencontres conviviales autour de thèmes littéraires et culturels

« Aux livres citoyens : objectif zéro déchet » - Bibliothèque Arsène Soreil, 04 247 73 56

Vendredi 16 mars à 20 h 30

Merci Johnny! Thierry chante Johnny (voir page 2)

Centre culturel d'Ans.

Dimanche 18 mars de 12 h à 18 h

Qu'est-ce qu'on attend ?

Le Centre culturel d'Ans vous propose de rêver, d'expérimenter et de rencontrer Demain! Présentation d'initiatives ansoises et liégeoises, ateliers d'expérimentation de nouvelles façons de manger, de s'habiller, ... A 15h30 : Concert de Lou B

Artiste musicien de 19 ans, lauréat du Concours Proximus aux Francofolies de Spa 2017.

Mardi 20 mars à 13 h 30

Les Vilains petits, par le Zététique Théâtre

Un spectacle qui explore l'altérité et se glisse dans les cours d'école où amitié rime souvent avec cruauté. De 4^e à la 6^e primaire Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province de Liège Centre culturel d'Ans.

Entrée : 6€/élève - 8€/tout public

Mercredi 21 mars, de 14 à 16 heures

Exposition et animations autour de l'auteure pour enfants, Mélanie Rutten

Pour les enfants de 5 à 8 ans.
Bibliothèque Soreil, rue w Jamar, 168, Ans.
Gratuit. Contact : Claudine Hambucken 04 247 73 56

Jeudi 22 mars à 19 h 30

Whisky club Waroux. Les whiskies Compass Box, scotch whiskymaker.



Château de Waroux
Entrée gratuite, inscriptions
walther.herben@ans-commune.be ou 04 371 98 38

Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 mars Participez au grand nettoyage de printemps

Constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur walloniepluspropre.be jusqu'au 15 mars 2018 à minuit.
Infos : www.walloniepluspropre.be - [facebook.com/walloniepluspropre](https://www.facebook.com/walloniepluspropre)

Samedi 24 mars, de 10 h 30 à 12 h



La ludothèque d'Ans, la Cave de Ludo, fête ses 20 ans. (voir page 9)

Cave de Ludo, bibliothèque Soreil, rue W. Jamar, 168 à Ans.

Samedi 24 mars à partir de 15 h

Les Grandes voix cosaques de Kouban

à l'Église Protestante Évangélique, rue François Ennot à Alleur. En première partie le chœur « Erato Singers »

Réservations : 04 263 96 47 - 0496 64 69 70.
Prévente 18€ par versement sur BE76 9793 3566 7895 avant le 24 mars. Le jour même 20€.

Mercredi 28 mars de 14 à 16 h 00

La ludothèque d'Ans (voir page 9)

Cave de Ludo, bibliothèque Soreil, rue W. Jamar, 168 à Ans.

Jeudi 29 mars, de 17 h à 19 h

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Arsène Soreil
Entrée gratuite - Contact : Christine Fortin, 04 247 73 56

Jeudi 29 mars à 10 h 30

Un tout petit peu plus loin, par le Collectif H20z

Une histoire universelle et intemporelle où l'on découvre que l'on peut grandir et dépasser les limites. Centre culturel d'Ans.
Entrée : 6€/élève - 8€/tout public

Samedi 31 mars,

Portes : 19 h 30 - Concerts : 20 h 00

Metal Festival Alleur

Dirty Wolfgang, Wondjina, Coal N°9
Centre culturel d'Ans.
Entrée : 6€ (prévente & membre CcAns) / 8€ sur place / 1,25€ (art.27)

Dimanche 1^{er} avril, dès 10 h 00

Grande chasse aux œufs

Animations diverses, gratuit, Parc philosophique d'Alleur, rue F. Ennot

Vendredi 6 avril à 20 h 30

Jazz al'trappe : Loos/Prins/Walnier

Centre culturel d'Ans. Prévente en nos bureaux et sur notre nouveau site www.centreculturelans.be.

Entrée : 7€ (prévente & membre CcAns)/9€ sur place/1,25€ (art.27)

Dimanche 8 Avril de 10h à 18h

Bouquinerie «Alleur du Livre»

Une vingtaine d'exposants : bouquins, Bd, livres anciens, romans, revues, beaux livres... Accès gratuit à toutes les activités!

De 13h à 15h : Rencontre avec Luc Dubois «L'Histoire de Rosette, la poule rose» qui nous fera le plaisir de lire des extraits de ses livres.

Lecture de vos écrits : vous aimez écrire... vous écrivez fréquemment... Venez partager vos écrits et nous parler de vos sujets de prédilection.

Exposition «Peut-être»,

Autour de l'univers de l'auteure-illustratrice Mélanie Rutten. De 10h à 12h : Claudine Hambücken, du Réseau Ansois de Lecture publique, vous guidera tout au long de l'exposition et vous proposera différentes activités. Dès 13h : Sarah Paquot, animatrice jeunesse au Centre culturel d'Ans, vous proposera des visites et activités au départ de l'exposition. L'exposition est accessible au Centre culturel d'Ans (sous réservation) du 8 avril au 27 avril 2018.

Ateliers

Scrapbooking; Réalisation de couverture de livres et de marque-pages.

Le Chaudron voyageur : fabrication de feuilles de papier et/ou de minis livres et livres hérisson...

Centre culturel d'Ans. Présentation de la nouvelle technologie «la liseuse»

Du dimanche 8 au vendredi 27 avril

Exposition Jeune Public : «peut-être» Mélanie Rutten



Au fil de ses albums, Mélanie Rutten construit une œuvre d'une intense cohérence, rythmée par le temps.

- Dimanche 8 avril : visites et activités dans le cadre de la Bouquinerie)/Gratuit
- Samedi 14 avril, de 14h à 17h : visite et atelier en duos parent-enfant/10€ par duo/Dès 5 ans

Via notre billetterie en ligne www.centreculturelans.be

- Entre le 16 et le 27 avril : possibilité de visites et animations pour les classes, de la 3^e maternelle à la 3^e primaire.

Infos et réservations au 04/247.73.36 ou à spaquot.cca@proximus.be. Centre culturel d'Ans. Pour toute visite : sur demande au 04 247.73.36

Dimanche 14 avril de 14h à 17h 30

Repair Café & Troc Solidaire «spécial printemps»

Lieu d'accès libre où des «experts» en différentes disciplines réparent gratuitement les objets défectueux. Parallèlement, un Troc Solidaire «axé jardins et plein air» Centre culturel d'Ans.

Entrée libre, Un partenariat Vie Féminine et Centre culturel d'Ans.

Samedi 14 avril

33^e édition de Liège Bastogne Liège Espoirs,



arrivée vers 16h30 sur la piste provinciale, route Militaire à Alleur.

Mercredi 18 avril, de 15h30 à 16h

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168
Gratuit

Jeudi 19 avril, de 15h30 à 16h.

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque de Xhendremael, Place de l'Eglise, 1
Gratuit

Samedi 21 avril à 20 h 00

La Nuit du Trad



Avec EmBRUN, Baila Tocamos, Boz'R' et M. Fruits. Un grand bal folk avec 4 groupes

qui se suivent sur 2 scènes. Plus d'infos : www.rzf.be

Centre culturel d'Ans. Tarif : 12€ en prévente sur ce site/16€ sur place/14€ (membres RZF ou CCA)/1,25€ (art 27)/gratuit pour les moins de 12 ans

Dimanche 22 avril

Liège Bastogne Liège,

voir annonce page 24



Arrivée rue Jean Jaurès : Liège-Bastogne-Liège Femmes vers 14h30, hommes vers 16h30.

Jeudi 26 avril, de 9 h 30 à 12 h

Lectures Plurielles : rencontres conviviales autour de thèmes littéraires et culturels

«Liège de pont en pont... de clocher en clocher» - Bibliothèque Arsène Soreil, 04 247 73 56

Jeudi 26 avril, de 17 h à 19 h.

Cercle de Lecture : venez découvrir les «coups de cœur» des amoureux de la lecture...

Bibliothèque Arsène Soreil - Entrée gratuite
- Contact : Christine Fortin, 04 247 73 56

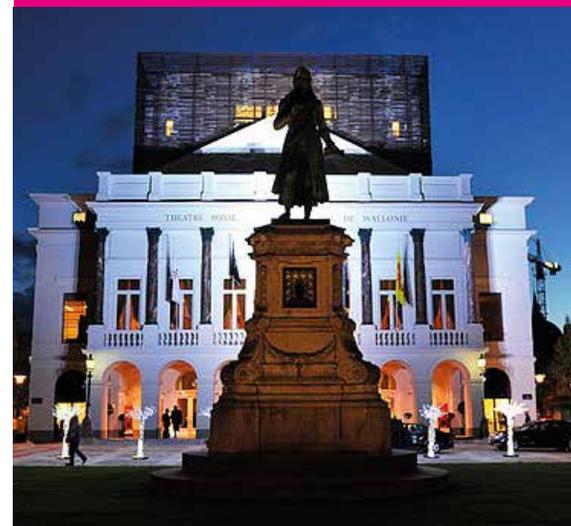
ANS'EMBLE A L'OPERA...

L'échevinat de la Culture et l'Opéra Royal de Wallonie à Liège vous proposent une offre exclusive : des places de 1^{re} catégorie à prix réduit :

« *Messa di Gloria* » de Giacomo Puccini au prix exceptionnel de 10€, sans transport, et jusqu'à épuisement des stocks.

Vente des billets à l'Administration communale - Echevinat de la Culture, à partir du 15 mars jusqu'au 25 avril 2018.

INFOS - BILLETTERIE : Echevinat de la Culture - Tél 04 247 72 74





*Philippe SAIVE,
Échevin du Patrimoine et des Travaux :*

« Le patrimoine immobilier communal : des travaux nécessaires ! »

La Commune d'Ans, comme tous les services publics, a besoin de bâtiments pour réaliser ses missions. Ces bâtiments, comme pour les habitations de chacun d'entre nous, nécessitent un entretien et, parfois des travaux plus ou moins lourds. Ces dernières années, sont en outre venus se greffer sur le sujet les impératifs d'efficacité énergétique.

Les écoles

Les écoles, chères à ma collègue et échevine de l'instruction publique Nathalie Dubois, n'échappent évidemment pas à la règle. C'est ainsi que de nombreux travaux ont été réalisés, sont en cours ou vont être réalisés dans les bâtiments scolaires de notre Commune.

Quelques exemples en disent plus que de longues phrases :

ECOLE	TRAVAUX REALISES OU A REALISER
Alleur	Chaufferie Isolation du sol Toiture
Lonay	Destruction d'un hangar Chaufferie Isolation du sol
Loncin (rue de Jemeppe 66)	Chaufferie
Parc	Chaufferie Toiture Châssis
Pierre Perret 1	Chaufferie Alarme Châssis
Pierre Perret 2	Toiture Chaufferie Châssis Amélioration phonique Mise en conformité sécurité
Xhendremael	Châssis Chaufferie Amélioration phonique

Et cela, c'est évidemment sans parler des rénovations lourdes qui ont été réalisées, à l'instar de celles de l'école du Tilleul en 2012.

Les objectifs de ces travaux sont bien entendu multiples et visent à assurer :

1. la sécurité
2. le confort de nos élèves et corps enseignant
3. la fonctionnalité des lieux
4. le contrôle énergétique et bien entendu financier.



Les Echevins Nathalie Dubois et Philippe Saive devant l'école Pierre Perret 2, rue Monfort.

L'administration communale

Le bâtiment qui vous accueille pour toutes vos démarches en matière de papiers d'identité, de permis, d'actes d'état civil et j'en passe a aussi besoin d'entretien et de travaux.

Les chaudières viennent d'être remplacées. Objectif, performance (énergétique).

D'autres travaux sont également à l'étude comme la modification de l'entrée arrière du bâtiment pour permettre une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Les salles communales

De nombreuses manifestations se tiennent dans les salles communales (salle des Tilleuls et Henriette Brenu).

Pour les mêmes raisons que celles évoquées pour les écoles, des travaux ont été menés.

Ainsi, par exemple, les châssis et chaufferie de la salle Henriette Brenu ont été mis à niveau et rénovés.

« **Les voiries**, que nous utilisons tous presque sans nous en rendre compte, **votre Commune en prend soin.** »

Chacun d'entre nous utilise des voiries pour ses déplacements. Nous n'y prêtons habituellement qu'une petite attention... tant qu'il n'y a pas de nid de poule. Par contre quand des trous apparaissent, nous pestons tous. Et bien souvent, le stéréotype de la Commune ou de la Région qui ne fait rien revient au galop.

Et pourtant, nos routes sont très sollicitées. Ainsi, selon le Plan Infrastructures de la Région wallonne, le passage d'un seul poids lourd de 44 tonnes (sans surcharge) correspond au passage d'environ 150.000 voitures. Le résultat sur l'état de la route s'imagine très bien.

Il va sans dire que les affres de l'hiver et des épandages laissent aussi des traces et dégradent les revêtements routiers.

C'est pourquoi, à Ans, nous nous efforçons de réaliser des entretiens des voiries tout en évitant de trouser le budget.

Un entretien

L'entretien d'une route en béton consiste généralement à enlever tout ou partie d'une dalle pour en couler une nouvelle. Du fait des temps de séchage du béton, l'opération est néanmoins chronophage.

Pour les routes en « tarmac », le raclage, qui consiste à enlever la couche supérieure du revêtement avant d'en couler une nouvelle sans toucher aux fondations, est une solution permettant de rendre une seconde jeunesse à la voirie tout en contenant la dépense.

Dans le plan d'investissement qui concerne 2018, un certain nombre de voiries vont faire l'objet d'un tel raclage. Il s'agit des artères suivantes :

1. Réfection rue Hubin
2. Réfection rue Deprez Houdret
3. Réfection rue des Moissons
4. Réfection partie route Militaire
5. Réfection rue Emile Vandervelde
6. Réfection rue Clos des Bleuets
7. Réfection rue Clos des Pinsons
8. Réfection Place Paul Janson
9. Réfection Rue Paradis
10. Réfection des rues de la Cité du Bourdon
11. Réfection rue du Bourdon

La place des Anciens Combattants

L'exemple de la place des Anciens Combattants est assez parlant en matière d'état des voiries.

Dans le numéro 274 de décembre 2017, je vous évoquais les futurs travaux de réfection de la voirie en question. La première étape qui consistait à réaliser un revêtement en tarmac sur les pavés a été réalisée. Cette solution temporaire a l'avantage de sécuriser le passage sur les lieux.

Bonne route !





Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et de la petite Enfance :

Apprendre les gestes qui sauvent pour nos enfants



Formation ? Vous avez dit « formation » ?

Proposer un accueil de qualité au sein de nos établissements est depuis de nombreuses années et plus que jamais au cœur de nos préoccupations. Pour

ce faire, des formations adaptées aux besoins que rencontrent les accueillants sur le terrain sont régulièrement organisées sur notre commune : qu'il s'agisse de formations de base ou continuées, nous faisons en sorte que chaque thème abordé puisse aider concrètement l'accueillant dans son quotidien.

Les premiers soins : une initiation spécifique à destination des professionnels de l'enfance

En ce début de deuxième semestre, ce sont « les gestes qui sauvent » qui ont été mis à l'honneur. En collaboration avec la Croix-Rouge, une sensibilisation de premiers soins aux enfants a été prodiguée à seize accueillants, tous réseaux d'enseignement confondus. Au programme de ces douze heures, les accueillants ont pu acquérir des compétences telles que les règles essentielles d'intervention, la manière d'approcher un enfant conscient/inconscient, la technique de désobstruction des voies respiratoires, les réflexes à adopter pour faire face à des accidents de la vie quotidienne (brûlures, plaies, ...) ou à des malaises (crise convulsive, asthme, ...). Ils ont également appris la technique de réanimation cardio-pulmonaire chez l'enfant de plus d'un an avec ou sans défibrillateur.

Un formateur dynamique et des accueillants particulièrement réactifs ont permis un réel apprentissage dans une ambiance conviviale et riche d'échanges. Une belle expérience dont apprenants et formateur sont sortis ravis !

CJLg-CSFA... Une rencontre réussie entre le monde associatif et scolaire !

Personne de contact : Manon Dubois – projets@cjlg.be - 04 247 14 36

Depuis plusieurs années, deux institutions ansoises, l'Organisation de Jeunesse « CJLg » et le Collège Saint-François d'Assise (CSFA), collaborent en vue d'outiller au mieux les élèves de cinquième année en technique de qualification « animateur-trice ». Une collaboration qui permet à deux mondes différents de se rencontrer, de mieux se connaître et se comprendre... au bénéfice des jeunes !

Chaque année, le CJLg propose plusieurs séances de sensibilisation au brevet d'animateur-trice pour enfants aux élèves du CSFA. Un brevet officiel homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, réglementé par arrêté et régulièrement demandé par les employeurs. Pour Ercan Yasa, professeur au CSFA, « il est important que ceux et celles qui se dirigent vers ce genre de parcours professionnel sachent qu'il existe, tout près de leur école, une institution capable de parfaire leur formation tout en leur fournissant ce titre. » Une formation qui peut d'ailleurs être suivie parallèlement au cursus scolaire puisque le CJLg l'organise durant chaque congé scolaire.

un souvenir utile et recréent même en stage les activités qui leur ont été montrées lors de la séance ! », explique Monsieur Yasa.

Un monde en dehors de Snapchat

Avec leurs spécificités, le CJLg et le CSFA poursuivent ainsi la même finalité : former des CRACS, c'est-à-dire des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires... par le biais de l'apprentissage de la fonction d'animateur-trice. En ce sens, Monsieur Yasa constate fréquemment que « les jeunes se rendent compte qu'il existe un monde en dehors de Snapchat et de Facebook qui est fait de vrais regards, de vrais sourires, de vraies activités de relation et de communication qui les étonnent parfois grandement. » Et les font grandir ?

Plus d'infos sur le brevet :

CJLg asbl, rue Gilles Magnée 59 à 4430 Ans
www.cjlg.be – info@cjlg.be – 04 247 14 36

De la théorie à la pratique, et inversement

Les 15 et 19 janvier, plusieurs classes du CSFA ont ainsi pu vivre divers exemples d'animation et recevoir des informations sur le brevet d'animateur-trice. « Pour la plupart d'entre eux, il s'agit d'un premier contact intéressant et très instructif avec des professionnel-le-s du milieu dans lequel ils s'apprentent à se lancer. Beaucoup en gardent

Nathalie DUBOIS, Échevine en charge de l'Enseignement, de la Crèche, de l'Enfance et de la Jeunesse, des Centres communaux de Jeux de Vacances.

Contact : 04 247 72 32 (Jérôme Renette)

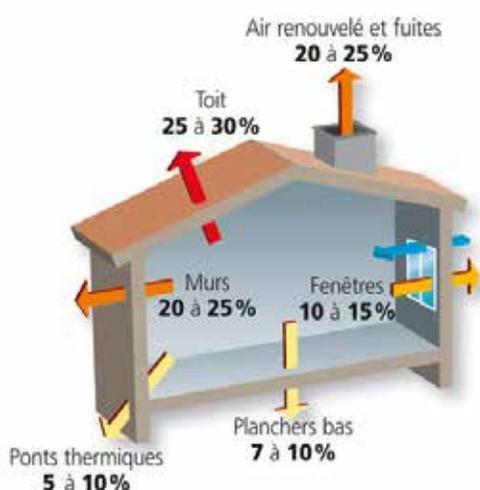
Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be



*Robert Grosch,
Échevin du Budget et des Finances :*

Une prime communale pour l'isolation des toitures

L'isolation des toitures représente un enjeu important, tant sur le plan financier qu'en matière de protection de l'environnement. Comme le montre le graphique ci-dessous, les déperditions de chaleur peuvent atteindre 30% des déperditions totales d'un immeuble, soit le double de celle des fenêtres, par exemple.



L'aspect financier

Une bonne isolation de la toiture impactera donc favorablement le coût de la consommation d'énergie, que ce soit au niveau d'une famille ou d'une institution. C'est sans doute, du moins dans un premier temps, l'argument le plus percutant dans la mesure où il produit ses effets dans l'immédiat.

L'aspect écologique

La protection de l'environnement, quant à elle, relève davantage du long terme, mais fait partie intégrante de l'héritage que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants.

La politique communale en matière de protection de l'environnement

Devant le constat mondial des changements climatiques et de leurs effets désormais visibles à l'échelle locale, la commune d'Ans s'est lancée en 2014 dans la réalisation d'un plan Climat-Energie, en vue d'atteindre une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

C'est ainsi qu'au cours des dernières années, une importante part du budget communal a été affectée à l'isolation des toitures,

au remplacement de chaudières, au remplacement progressif de l'éclairage public et de nos bâtiments par le LeD.

La thermographie aérienne

Dans le même ordre d'idée et afin de sensibiliser les citoyens à la nécessité écologique mais aussi financière d'une bonne isolation des bâtiments, la commune a lancé fin 2017 un marché public de thermographie aérienne pour l'ensemble des bâtiments du territoire communal, tant privés que publics. Ce marché a été attribué à la compagnie aérienne Action Air Environnement.

La thermographie aérienne est un outil qui permet de démontrer et de mesurer la déperdition thermique par la toiture des bâtiments.



Pendant la soirée et la nuit du samedi 13 janvier, un avion de la compagnie aérienne a survolé, après avis favorable de l'aéroport de Bierset, et cartographié l'ensemble WXdu territoire ansois. Le choix de la date s'est avéré particulièrement intéressant en période hivernale et après le retour des vacances de Noël.

Les caméras embarquées révèlent des mesures de chaleur émises par les toitures des bâtiments et maisons plus ou moins bien isolés, et selon la couleur qui apparaît sur l'ordinateur de l'ingénieur de bord, il est dès lors possible d'évaluer l'intensité de la déperdition.

Le survol n'est toutefois que la première étape d'un long processus car une fois les données collectées, la société chargée de cette mission devra superposer plusieurs cartes, un peu comme un millefeuille, et faire coïncider les données obtenues et le cadastre des bâtiments.



Prime communale à l'isolation et information au public

Après ce long et fastidieux travail de cartographie, le Collège et le Conseil communal devront cependant encore déterminer la manière dont les citoyens pourront prendre connaissance, dans le respect de la protection de la vie privée, du degré de déperdition de chaleur par la toiture de leur immeuble et fixeront par ailleurs le montant et les modalités d'octroi de la prime communale.

Le tout fera l'objet d'une large information au public.

Prime wallonne à l'isolation des toitures

Signalons enfin que, dans un même ordre d'idées, le Gouvernement wallon vient de décider d'augmenter les montants de la prime wallonne à l'isolation des toitures qui varieront de 6 à 45€ du m², en fonction de la catégorie de revenus du demandeur et selon que le travail est réalisé par le demandeur ou par entreprise.



Robert Grosch, Echevin en charge des Finances, du Budget, de l'Énergie, des Nouvelles Technologies, du Développement durable, de la Tutelle du CPAS et de la Régie foncière

Contact : 04 247 72 65

Courriel : robert.grosch@ans-commune.be

Permanences : Sur rendez-vous



*Henri Huygen,
Echevin de l'Environnement :*

Une prime au désherbage écologique des trottoirs et l'accueil des pollinisateurs sauvages au jardin qui vient en renfort de celle au compostage toujours d'actualité!

Interview de Henri HUYGEN

NOUVEAU A ANS

ANS INFOS : Monsieur Huygen, il apparaît que vous êtes à l'initiative d'un projet de transition écologique qui prévoit de donner un coup de pouce à nos concitoyens en matière de désherbage écologique des trottoirs ?

HENRI HUYGEN : En effet, en 2018, une prime va encourager le citoyen à tester une technique de désherbage innovante, le désherbeur thermique, dont il existe maintenant de nombreux modèles en jardinerie. Ceux-ci sont d'ailleurs utilisés sous leur forme professionnelle, bien entendu, dans nos espaces verts.

Au gaz ou à l'électricité, à flamme directe, à eau chaude ou à vapeur d'eau, chacun peut trouver un modèle adapté à son budget et au type d'espace à entretenir. Le tout est de bien savoir s'en servir.

ANS INFOS : Et les désherbants chimiques style « Roundup » ?

HENRI HUYGEN : En fait, les désherbants chimiques sont interdits notamment sur les trottoirs.

ANS INFOS : Et comment le citoyen peut-il obtenir cette prime ?

HENRI HUYGEN : C'est très simple, il doit participer à une des deux séances d'information au désherbage à l'administration communale. Elles seront dispensées par l'ASBL Adalia qui est partie prenante dans l'organisation du printemps sans pesticides. Attention, l'inscription est obligatoire. Il y aura une présentation du contexte législatif, des alternatives diverses aux pesticides y compris les outils de désherbage manuels, de la manière de se servir avantageusement des désherbeurs thermiques mais également des informations sur le moyen de restaurer un peu de biodiversité dans nos jardins via un hôtel à insectes et un semis de pré fleuri indigène.

ANS INFOS : C'est une prime de 30 euros maximum ?

HENRI HUYGEN : Il s'agit d'une prime par ménage avec un plafond fixé à 50% du montant de la dépense. Le but est de donner un coup de pouce à tous ceux qui veulent essayer ce type de matériel. Donc pour un achat de 50€, vous avez 25€ de prime et au-delà de 60€ d'achat vous avez la prime complète de 30 euros et les conseils d'utilisation.

Henri Huygen, Echevin de l'Emploi, des Affaires sociales, du 3^e Age, de l'Environnement, de la Santé, de la Prévention et de l'Egalité des Chances.

Secrétariat général : Bureau des Affaires sociales,
M^{me} Nadine Vandevenne : 04 247 72 94
Mail : nadine.vandevenne@ans-commune.be



Renseignements :

Madame Laurence BIEVLIET : 04 247 72 67
Mail : laurence.bievliet@ans-commune.be

ANS INFOS : Cette prime ne concerne-t-elle pas des hôtels à insectes ?

HENRI HUYGEN : Si, mais pas dans un but uniquement décoratif, pour celles et ceux qui seraient déjà équipés en matière de désherbage, la démarche va un peu plus loin en proposant un dispositif permettant d'accueillir un coin de vie sauvage dans leur jardin. C'est une démarche évidemment à l'opposé d'une tonte en mulching très courte qui ne permet ni à la flore indigène ni aux pollinisateurs et aux auxiliaires de simplement survivre. Il ne faut pas oublier que si on les protège en évitant l'utilisation de pesticides, on doit également leur restaurer une petite part d'habitat. Ils ont leur importance dans nos jardins et la séance d'information précisera évidemment le pourquoi ! De plus, les séances seront assez ludiques pour les enfants qui accompagneront leurs parents.



Philippe SAIVE,
Échevin des Infrastructures Sportives :

« Des infrastructures sportives en constante **amélioration** : un nouveau projet pour le complexe sportif Gilles Magnée. »



Ans dispose de multiples infrastructures sportives. Notamment la piscine, le hall omnisports, le complexe François Heine et le complexe sportif de la « Plaine Gilles Magnée ».

Ce dernier est essentiellement affecté à la pratique du football, chère au Président de la régie communale autonome AnSports Raphaël Quaranta, ancien footballeur professionnel.

Ce complexe s'organise autour d'un bâtiment d'accueil. Il se compose d'un terrain principal (A) complété d'un anneau en cendrée et de deux terrains secondaires (B et C). Ce dernier terrain (C) est destiné à être transformé en terrain synthétique.

Malheureusement, la structure actuelle ne permet pas une évolution favorable du site ; et ce malgré un utilisateur (le Royal ANS-Montegnée football club) particulièrement dynamique et social.

En effet, le bâtiment existant est totalement obsolète des points de vue technique, fonctionnel et organisationnel. De plus, la cafétéria, au demeurant trop petite, ne permet pas d'avoir une vue sur l'ensemble des terrains.

C'est dans cette perspective d'amélioration continue de ses infrastructures sportives que le Conseil d'Administration de la régie communale autonome AnSports a décidé de déposer auprès de la Région wallonne une demande de subsides pour la réalisation du projet conjoint d'un terrain synthétique ainsi que d'une toute nouvelle structure d'accueil « vestiaires-caféteria ».

Un terrain synthétique

Récemment, une polémique sur la nocivité des terrains synthétiques a été mise à l'avant-scène et relayée par la presse. Il est bien évident que, si les subsides sont octroyés par la Région et

que donc le projet peut être mis en place, celui-ci sera développé dans le respect strict de toutes les recommandations de l'administration régionale Infraspports. Notre objectif est d'améliorer le confort d'utilisation des joueurs mais avant tout de garantir la santé de tous les utilisateurs du site.

Un nouveau bâtiment d'accueil « vestiaires et cafétéria »

Pour ce bâtiment, sans être exhaustif, l'accent a été mis sur :

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Une cafétéria assurant une vision panoramique sur les trois terrains
- Des accès indépendants et séparés vers les terrains en gazon naturel et vers le terrain en revêtement synthétique (prescriptions obligatoires de la Région Wallonne)
- Un nombre suffisant de vestiaires adaptés à la mixité de plus en plus prononcée du football (en fonction de la modulation, près de 14 vestiaires au total).
- Un aménagement des abords favorisant l'accès aux terrains
- Une salle de réunion polyvalente

Complémentairement, la volonté est de rendre le projet le moins énergivore possible tant au niveau du chauffage que de la production d'eau chaude (installation d'une pompe à chaleur qui pourrait être couplée à des panneaux photovoltaïques) mais aussi en privilégiant l'usage d'équipements à économie de débit d'eau.

Eu égard à la surface de toiture ($\pm 500 \text{ m}^2$), et aux drains sous le terrain synthétique ($\pm 1.000 \text{ m}^2$), le placement de deux citernes permettra de recycler l'eau de pluie ($2 \times 10.000 \text{ L}$) pour l'arrosage des terrains et pour l'alimentation des toilettes.

Philippe Saive, Echevin en charge des Travaux, du Patrimoine et des Infrastructures sportives.

Contact : Echevinat 04 247 72 70.





Jean-François Bourlet, Président du CPAS, en charge des Affaires économiques :

Le Taxi social : une réponse simple à la mobilité des plus fragiles

Le Taxi Social d'Ans a été mis en place en juin 2010. Il dispose de deux véhicules, dont un qui est adapté aux personnes en chaise roulante. En 2017, nos taxis ont effectué plus de 400 voyages par mois pour permettre aux habitants de l'entité ansoise rencontrant des problèmes de mobilité de se rendre à des rendez-vous médicaux, d'aller faire leurs courses, ou encore de rendre visite à des personnes hospitalisées.

QUI PEUT PRENDRE LE TAXI SOCIAL ?

Les habitants de l'entité ansoise qui rencontrent des problèmes de mobilité :

- les personnes de 65 ans et plus,
- les personnes à mobilité réduite (même temporairement),
- les personnes qui suivent des traitements médicaux lourds,
- les bénéficiaires du RIS ou d'une aide financière équivalente,
- les personnes en règlement collectif de dettes,
- les personnes bénéficiant du statut BIM.

POUR QUELS DEPLACEMENTS ?

Les déplacements se font sur le territoire communal (à l'exception des déplacements motivés par des raisons médicales) pour :

- bénéficier des soins de santé ou se rendre dans une pharmacie,
- accomplir des démarches administratives,
- rendre visite à un proche hospitalisé ou placé en maison de repos,
- effectuer des courses,
- participer à des activités de loisirs (réservé aux seniors et aux personnes à mobilité réduite).

A QUEL TARIF ?

Déplacements à Ans

- 2,40€ pour un aller simple,
- 4,80€ pour un aller-retour (si retour différé).

Déplacements en dehors de la commune d'Ans

- 0,30€ par km parcouru, facturation sur base d'un aller-retour même si vous n'utilisez pas le trajet retour.

VOUS VOULEZ PRENDRE LE TAXI SOCIAL ?

Téléphonez au **04 247 74 50** pour réserver le taxi. Le jour du déplacement, à l'heure convenue, un de nos chauffeurs viendra vous chercher à votre domicile pour vous conduire à la destination souhaitée. Si vous le désirez, nous assurerons le trajet du retour.



Jean-François Bourlet, Président du CPAS, en charge des Affaires économiques, de l'Agence de Développement Local et de l'Urbanisme.

Contact : 04 247 74 21

Courriel : jean-francois.bourlet@ans-cpas.be

Permanences : sur rendez-vous



L'obsolescence programmée

L'obsolescence programmée est l'ensemble des techniques par lesquelles un fabricant vise à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement. Il peut s'agir d'un matériel conçu pour ne pas pouvoir « évoluer », comme certains smartphones dont on ne fournit plus de mises à jour parce qu'un nouveau modèle est mis sur le marché, ou de produits dont la conception comprend des « fragilités » délibérées peu durables, non renforcées, etc..

Mais il existe plusieurs techniques pour lutter contre l'obsolescence programmée. Par exemples :

1. Résister aux sirènes de la nouveauté

Eviter de remplacer un appareil qui fonctionne encore par un nouveau. Il est logique qu'un fabricant cherche à donner envie aux clients d'acheter un nouveau produit soit disant plus beau, plus économe, possédant une nouvelle fonction.... Cela s'appelle l'obsolescence esthétique (ou psychologique, ou encore culturelle). Dans le domaine des appareils électriques et électroniques, cela crée une accumulation de déchets qui sont un casse-tête pour le recyclage et engendrent des dépenses énormes.

2. Choisir une marque « de qualité »

Sur les sites des fabricants d'électroménagers, il est possible de commander des pièces pour beaucoup d'appareils, mêmes anciens. Certains vont même à contre-courant : ils proposent maintenant une réparation jusqu'à 10 ans après la vente. Avant d'acheter un appareil, surtout un gros électro, il est utile de s'informer. Un petit tour sur le site du fabricant permet de se rendre compte de la disponibilité des pièces et des forums renseignent sur la qualité du service après-vente. C'est peut-être parfois plus cher à l'achat, mais si cela dure plus longtemps... Sinon informez-vous sur des sites comparatifs comme celui de Test-Achats.

3. Prendre une extension de garantie

Lors de l'achat, il est possible de souscrire à une extension de garantie qui met à l'abri des soucis pendant 5 ans. C'est toutefois plus coûteux et ne peut être généralisé à tous les achats.

Cela correspond aussi à une stratégie des distributeurs pour augmenter leurs revenus.

Mais que faire quand un appareil ne fonctionne plus après la fin de la garantie ?

Là, c'est le règne de la débrouille... La plupart du temps, les appareils ne sont pas prévus pour être réparés par un particulier. Vis spéciales, pièces soudées, la réparation est visiblement découragée.

Il est toutefois possible de tenter une réparation, par exemple :

- Suivre un tutoriel de réparation en ligne (Commentreparer.com., Ifixit.com. Insidemylaptop.com, et même Youtube.com),
- recevoir un coup de main dans un Repair Café. Il y en a un régulièrement au Centre culturel d'Alleu (repairtogether.be),
- trouver des pièces de rechange,
- faire appel à un réparateur...

Si aucune solution n'est envisageable, portez votre appareil au recyparc. Si c'est possible, Intradel le mettra à disposition d'une entreprise de formation par le travail qui pourra le réparer et lui donner une seconde vie.

La France a déjà légiféré sur l'obsolescence programmée. En Belgique, plusieurs textes sont déposés au Parlement.

Si vous voulez approfondir le sujet, je vous invite à consulter le site www.ecoconso.be

En attendant, soyez des consommateurs responsables, et comparez...

Thierry Coenen, *Conseiller communal*



Echos du Conseil communal

Le 29 janvier 2018, le Conseil communal a accueilli l'intercommunale d'Incendie de Liège et Environs.

M. C. Liesens, Secrétaire général a.i et M. L. Schevenels, Colonel, de l'IILE, ont ainsi présenté au Conseil et au public présent les grandes lignes du plan stratégique de l'IILE et apporté les réponses aux questions formulées par le Conseil.

Nous y avons appris que forte des moyens mis à disposition principalement par les autorités communales (plus de 40.000.000 €/an dont, en 2017, 1.520.567 € de la commune d'Ans), cette intercommunale veille à mener à bien ses missions essentiellement opérationnelles, de prévention, d'aide médicale urgente et de planification d'urgence.

Pour se faire elle se dote des moyens techniques performants pour faire face à tous les niveaux (formation du personnel, matériel, protections individuelles,...) à l'évolution du métier de sapeur – pompier et assurer ainsi la sécurité du personnel et du citoyen, sa priorité absolue.

344 emplois de sapeurs - pompiers professionnels sont prévus dans le plan du personnel opérationnel de la zone composée de 21 communes. (61.911 ha, population protégée : 561.614 habitants).

Conformément aux normes légales déterminant les conditions minimales de l'aide adéquate la plus rapide et les moyens adéquats, l'IILE s'organise de façon à ce que les moyens arrivent le plus rapidement possible sur les lieux de l'intervention. Le délai d'intervention

normatif de la zone est fixé à 12 minutes. Sur base des délais de départ et des durées de parcours évalués, ce délai est systématiquement respecté pour ce qui concerne les interventions sur notre territoire desservi par un poste sis Avenue Jean Jaurès et disposant d'un équipement complet.

En 2017, 16.554 courses d'ambulance (45/jour) et 8.538 interventions « pompiers » ont été comptabilisées sur le territoire de la zone dont 1.813 interventions incendie (5/jour) et 6.725 autres interventions (18,4/jour) dues à des accidents de la route, du sauvetage aquatique, ...

Le 26 février dernier, l'association intercommunale de démergement des eaux (AIDE) représentée par M^{me} Florence Herry, Directeur général, et M^{me} Béatrice Leporcq, Directrice du service relation aux communes, présentaient à leur tour au Conseil et au public présent les grandes lignes du plan stratégique de l'AIDE.



Active sur le territoire de 84 communes, l'AIDE est née à la suite des inondations du bassin liégeois lors de l'hiver 1925-1926 à l'origine de plus de 250 000 000 € de dégâts. Des interventions urgentes se sont avérées nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise et d'importants moyens financiers ont dû être mobilisés. Au fil du temps les missions de l'AIDE se sont étendues et une part importante de son action concerne aujourd'hui l'assainissement des eaux usées (secteur créée en 1976). En 2003, le département égouttage voyait le jour. Sachez que l'AIDE exploite 66 stations d'épuration, 82 stations de pompage et 342 km de collecteurs d'eaux usées.

A Ans, depuis 2003, l'AIDE a investi, dans le cadre de travaux d'égouttage au sens large, 1.036.500 € htva. En outre la commune a pu compter sur l'accompagnement de l'AIDE lors de l'examen de permis d'urbanisation, de permis d'environnement et permis uniques, d'audits d'ouvrages d'assainissement des eaux, de réalisation d'opérations d'endoscopie d'égouts communaux, ...

Cet accompagnement bien utile nous permet de programmer les interventions sur notre réseau d'égouttage qui s'étend sur plus de 120 km. On peut dire qu'on ne manque pas de souterrains à Ans.

En somme, ici comme ailleurs, les efforts des communes de l'agglomération ont permis de créer des structures efficaces permettant de mobiliser les moyens nécessaires et indispensables pour garantir sécurité, salubrité et protection environnementale au bénéfice de la collectivité.

Agence de Développement Local (ADL)

Ils se sont installés à Ans :

- **Janssen Régis :**
Chauffage, sanitaires, électricité
Chaussée du Roi Albert, 1/63 - 4431 Loncin
0474 41 62 27 - rne.2.energy@gmail.com
- **AIRLANT :**
Détection de fuites en industries – maintenance
Rue du Vinave, 61 - 4431 Loncin
0492 53 98 08 - www.airlantbelgium.com
- **Baldewijns Christophe :**
Electricité - informatique
Rue d'Italie, 148/3 - 4430 Ans
04 239 23 32 - 0496 44 17 00
- **CODEMA + :**
Conseil en management, coaching, développement commercial, communication, relations publiques, gestion
Allée des Fauvettes, 55 - 4432 Allieur
04 253 07 51 0494 50 72 64 - c.genet@outlook.be
- **MicroFS Consulting :**
création de sites web, support et dépannages informatiques, conception d'applications, consultance en informatique
Rue Pasteur, 54 - 4430 Ans
04 287 64 57 0495 70 28 90
info@microfs.be - www.microfs.be
- **Identita :**
restaurant, aperitivo bar, traiteur
Rue de l'Yser, 388 - 4430 Ans
04 247 29 19
identita.restaurant@gmail.com

Ils ont déménagé :

- **Chat-Dog :**
salon de toilettage vous reçoit dorénavant
Rue de la Station, 11 (avant 45) - 4430 Ans
0479 58 50 60
- **Styling coiffure vous reçoit dorénavant :**
Rue de Jemeppe, 37 - 4431 Loncin
04 266 31 89

L'ADL (Agence de Développement Local) est présidée par Jean-François Bourlet,
Président du CPAS en charge des Affaires économiques.

Adresse : Administration communale d'Ans, 1^{er} étage.

Contact : 04 247 72 95 – Courriel : anne.moreau@ans-commune.be



L'ADL organise une séance d'information sur la cyber-sécurité et le GDPR à l'intention des responsables financiers, administratifs, opérationnels ou directeurs d'entreprise.

L'ADL a le plaisir de vous inviter le jeudi 29 mars, dès 8 h 00, à découvrir ou approfondir des sujets tout à fait essentiels qui concernent toutes les entreprises et organisations :

Prévention et anticipation pour :

- accueillir GDPR/RGDP en toute sérénité
- certifier votre entreprise contre les cyber-risques
- assurer vos actifs des cyber-risques et cyber-attaques
- garantir la protection de votre parc informatique.

Pas de théorie informatique, mais un plan d'action concret autour de méthodologies éprouvées.

Deux heures condensées débutant par un petit déjeuner d'accueil.

1. Nouvelle législation GDPR active dès le 1^{er} mai 2018 (grp : règlement général sur la protection des données)
Comment l'aborder de manière logique et sans impliquer trop de ressources ?

2. La cyber-sécurité et la certification cyber-essentials.

Découvrez les actions essentielles à mettre en place ou à surveiller pour que votre entreprise soit protégée contre les cyber-attaques.

Venez rencontrer vos voisins de zoning et partager une information pertinente avec vos pairs. Vous repartirez avec une vision claire et avec des solutions concrètes de mise en œuvre pour protéger votre entreprise ou organisation.

Au plaisir de vous accueillir,

Adresse du jour :

COMPUTERLAND, avenue de l'informatique 9 - 4432 Allieur

L'inscription préalable est nécessaire.

Pour tout renseignement :

Anne MOREAU
Tel : 04 247 72 95
anne.moreau@ans-commune.be

Amélie CIALONE
04 247 72 93
amelie.cialone@ans-commune.be

JUMELAGE AVEC LE PAYS D'ANS : APPEL A LA POPULATION POUR HEBERGER NOS AMIS PERIGOURDINS.

A l'occasion du 19^e anniversaire du jumelage entre la commune d'ANS et le PAYS D'ANS dans le PÉRIGORD et de la commémoration citoyenne du 100^e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, le Collège communal ansois envisage une nouvelle rencontre entre les deux populations. Cette dernière se déroulerait du 18 au 21 mai 2018. Afin de favoriser les échanges, le souhait commun de nos deux entités est de pouvoir héberger nos amis français chez l'habitant. Cet accueil impliquera une certaine disponibilité durant ce week-end puisqu'il faudra amener ses invités le matin au lieu de rendez-vous de l'autocar

et les reprendre après le souper. En journée, ils seront pris en charge par la commune. Accueillir la population périgourdine, tellement chaleureuse et sympathique, sera certainement une belle expérience, riche en amitié. Si vous êtes intéressé par cette démarche, n'hésitez pas à contacter la commune pour obtenir tout renseignement complémentaire.

Contact : Commune d'ANS - Service des Affaires économiques et du Commerce : M^{me} LUGOWSKI Sandra, ☎ : 04 247 72 23 – 📠 : 04 247 72 09 – ✉ : sandra.lugowski@ans-commune.be

**DIMANCHE 1^{ER} AVRIL 2018 • 10H00 PARC PHILOSOPHIQUE D'ALLEUR
RUE FRANÇOIS ENNOT**

Grande chasse aux oeufs

GRATUITE - RENDEZ-VOUS DÈS 10H00 (ANIMATIONS DIVERSES)

Realisation : Franck BERNARD - Commune d'Ans



A l'initiative de Grégory PHILIPPIN, Bourgmestre et de Nathalie DUBOIS, Echevine de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi que du Collège communal



LONCIN OPEN 2018

CONCOURS JEUNES CHEVAUX* LE 18/03/18

PRESENTATION DE JEUNES CHEVAUX & PONEYS
CONCOURS DE SAUT EN LIBERTE POUR CHEVAUX DE 2 & 3ANS
INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL:
loncinopen@outlook.com
PRIX INSCRIPTION: (30€) - CLOTURE LE 28/02/18

Pour plus d'infos:
0478 82 28 37

La Cravache dorée
Rue Alfred defuisseaux 1 - 4431 LONCIN

Liège-Bastogne-Liège ce 22 avril 2018 rue Jean Jaurès ! 258 km d'exploits à l'état brut ...



Comme l'a expliqué lors de la présentation à la presse du tracé 2018 de Liège Bastogne Liège, Christian Prudhomme, Directeur du Cyclisme chez ASO (Amaury Sport Organisation), on ne bouscule pas une dame et encore moins celle-ci, lorsqu'elle arbore 126 printemps... C'est la raison pour laquelle Liège-Bastogne-Liège restera sur un tracé classique avec toutefois quelques modifications ; le peloton empruntant pour l'occasion, des petites routes histoire d'atteindre la mi-course et gravir la côte de Bonnerue qui supplante celle de Laroche en Ardenne. Ce changement permettra selon de Directeur du Cyclisme d'ASO, de rallonger et de densifier le dernier tiers de la course avec l'adjonction de la longue côte de Mont-Le-Soie (4 km à 6%) pour terminer sur un final inchangé rue Jean Jaurès à Ans.

Comme le rappelle Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans en charge du Sport, le cyclisme est le dernier sport spectacle professionnel entièrement gratuit pour la population, raison pour laquelle, la commune d'Ans est particulièrement fière d'accueillir ce type de manifestation sur son territoire.



Afin de permettre à ses citoyens de profiter au mieux de l'évènement, l'Echevinat des Sports dirigé par le Bourgmestre Grégory Philippin, lance un concours permettant à 5 x 2 personnes d'assister à l'arrivée dans l'espace VIP communal.

Concours LBL – VIP :

Nom Prénom

Adresse

Tel : Mail

En quelle année, le Cannibale a-t-il remporté pour la dernière fois LBL ?

Qui a remporté en 2017, la première édition de LBL Femmes ?

Quel coureur, s'il gagne cette année LBL rejoindra au palmarès de l'épreuve, Eddy Merckx, l'unique quintuple vainqueur de cette course mythique ?

Les réponses doivent parvenir à l'Echevinat des Sports (Marianne Grella pour le lundi 17 avril 2018 au plus tard) soit par mail : marianne.grella@ans-commune.be ou Service des Sports, Marianne Grella. Administration communale d'Ans, esplanade de l'Hôtel communal 1 à 4430 Ans.